

«Festival du Triangle
de la
Polynésie Angoulême»

Le samedi 22 Juin 2024

Plan d'eau de la Grande Prairie Saint Yrieix



N'oublions pas nos racines

INSCRIPTION COMPETITION

PORTEUR DE FRUITS

SUPER AITO

ORGANISATION

- **RESTAURATION.** *L'Association A hi'o mai vous propose*

Un BBQ et une buvette seront à votre disposition sur place.

- **ACCUEIL :**

L'entrée du site est gratuite .

MODE DE PAIEMENT

Tarif de 5€ par personne.

Et un dossard vous sera remis.

- **Chèque Bancaire**, à l'ordre de « **A HI'O MAI** » :
Merci de nous envoyer par courrier votre règlement accompagné du bulletin.
- **Virement bancaire**, sur le compte suivant :
Effectuez votre virement en le libellant de votre nom d'inscription, puis
Communiquez-nous ce bulletin par courrier ou par mail à :

Inscription.ahiomai@yahoo.com

**IBAN: 12406 00129 80013807411 75
FR76 1240 6001 2980 0138 0741 175 BIC: AGRIFRPP824**

Adresse pour tout envoi postal : Association A HI'O MAI
25 Avenue de l'Union 16710 SAINT- YRIEIX

Ou sur place au plan d'eau de la grande prairie le vendredi 21 juin à partir de 20H
jusqu'à 2 H et le samedi 22 juin avant la course.

Merci de prévoir des tenues traditionnelles

pour garantir une ambiance magique !

CONDITIONS D'ORGANISATION :

- Départ des courses le samedi après-midi à 18 h enregistrement possible des 9h.
- Course de porteur de fruit (balancier en bambou ou manche en bois charge en fruit ou légume de 50 kg pour les hommes et 20 Kg pour les femmes. La tenue sera un paréo et la course se fait nue pied.

Sur une course de 2 tours de 580 m soit 1160 m au total.

Des lots seront à gagner.

PARCOURS PORTEUR DE FRUIT :



FERMETURE DU SITE :

Si l'organisation juge qu'il y a un risque pour la sécurité du public ou des participants (conditions météorologiques par exemple), elle pourra ordonner la fermeture du site et son évacuation. Cette fermeture ne donnera droit à aucun dédommagement. Les participants devront se conformer au plan d'évacuation et de sécurité qui leur sera signifié.

Toute consommation excessive d'alcool sera motif d'exclusion immédiate.

- **Durant la totalité du festival, l'organisation vous prie de bien vouloir être en tenue traditionnelle (PAREO, CHEMISE A FLEUR, SHORT ET TEE-SHIRT LOCAL ET CHAPEAU, etc.....)**

SECURITE :

Les coureurs doivent respecter les mesures de sécurité imposées par les pompiers, la Préfecture de police, le maire et les organisateurs ou leurs représentants.

Les organisateurs se réservent le droit d'expulser une personne qui ne se conformerait pas aux règles, et ne pourra pas prétendre à un remboursement.

PROPRETE DU SITE :

Gestion des poubelles : des zones dédiées seront réparties et aménagées sur le site.

Les déchets seront impérativement conditionnés sous sacs plastiques. Et les emballages cartons seront pliés. En phase de montage et de démontage, la gestion des déchets est assurée par tous les participants.

ASSURANCES – COMPETENCE :

L'organisation est assurée en responsabilité civile organisateur. Chaque coureur est tenu de souscrire une assurance responsabilité civile dont il attestera sur l'honneur auprès de l'organisateur. Tout litige survenant dans l'exécution de la présente convention sera de la compétence du Tribunal de Commerce d'Angoulême.

De ce fait, l'organisateur ne sera pas tenu responsable en cas de blessures ou pour qu'elle que soit d'autre.

Horaires **Vendredi 21 juin de 20h00 à 2h les inscriptions**

**Horaires d'ouverture
au public** **Vendredi 21 juin de 20h00 à 2h**
 Samedi 22 juin de 09h00 à 2h
 Dimanche 23 juillet de 09h00 à 22h00

Les Mots de l'Association

- Nous vous accueillons dans l'esprit de partage de la culture polynésienne,
- Dans un endroit qui est le synonyme de la Polynésie " l'eau et la terre",
- Afin de donner et de vivre ce moment du Festival encore plus fort, habillez-vous en Tahitien et que ce moment reste un moment de partage et de convivialité.

A hī'o maī
N'oublions pas nos racines



A hī'o maī

25 Avenue de l'union – 16710 SAINT YRIEIX – SIRET 877 702 498 00016

Bulletin d'inscription à retourner

Course Super AITO Festival du Triangle de la Polynésie Le 22 Juin 2024

**Tarif de 5€ par personne.
Et un dossard.**

Mon Prénom :

Votre règlement par chèque ou par virement pour la somme TOTALE de€

Nous reconnaissons avoir lu et compris les termes de la convention et nous nous y soumettons.

Nous attestons avoir une assurance responsabilité civile, qui couvre les activités sportives, et nous nous engageons à ne pas poursuivre l'organisateur, en cas de blessures ou autre.

Le :

à :

Participant